

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-LÉVRARD, TENUE À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE LE 13 NOVEMBRE 2017, À 20H, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR SIMON BRUNELLE.

1. PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À la session régulière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard étaient présents les conseillers :

- Éric Chastenay, conseiller au siège numéro 1
- Pierre Carignan, conseiller au siège numéro 3
- Jean-Marie Dionne, conseiller au siège numéro 5
- Sébastien Lemay, conseiller au siège numéro 6
- Simon Brunelle, maire

Absent :

- Carl Héon, conseiller au siège numéro 2
- Michel Deshaies, conseiller au siège numéro 4

Invités :

- Carine Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Simon Brunelle souhaite la bienvenue à tous en déclarant la réunion ouverte à 20h01.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Rés.1667-11-17

Il est **PROPOSÉ** par Pierre Carignan et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal
5. Période de questions
6. Correspondance
7. Rapport de la secrétaire-trésorière
8. Rapport du maire
9. Rapport des comités
 - a. Bibliothèque
 - b. Comité culturel de la MRC de Bécancour
 - c. Régie de la gestion des déchets
 - d. Régionalisation de l'aréna
10. Comptes à payer
11. Dépenses incompressibles
12. Liste des revenus
13. Dépenses à approuver
 - a. Déneigement entrées et salle Éric-Côté
 - b. Formation des nouveaux élus – FQM
 - c. Abonnement aux portails d'information municipale
 - d. Offre de service Aqua Data – Inspection des bornes d'incendie en conformité avec le Code national de prévention des incendies (CNPI)
14. Demandes
 - a. Fonds de développement des territoires (FDT) – Amélioration à la salle Éric-Côté
 - b. Commandite – Ligue de hockey sur table de l'école Marie-Sophie
 - c. Commandite – Société d'Histoire et de Généalogie Lévrard-Becquet (SHGLB)
 - d. Commandite – Paroisse Saint-Jean-Paul II
15. Affaires courantes
 - a. Liste des permis
 - b. Lettre de remerciement à la conseillère sortante
 - c. Nomination du pro-maire
 - d. Nomination des représentants pour les différents comités
 - e. Autorisation pour signer les effets bancaires et autres documents

- f. Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
 - g. Programme de Réhabilitation du réseau routier local – Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local – Réfection du ponton du rang Sainte-Cécile
16. Affaires nouvelles
- a. Commandite – Chevaliers de Colomb
 - b. Remboursement des taxes d'ordure et d'aqueduc à l'organisme Les Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard inc.
 - c. Annulation des contrats de cellulaire et de téléphonie avec la compagnie Bell Canada
17. Règlements
18. Période de questions
19. Levée de l'assemblée

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre 2017 ;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

Rés.1668-11-17

Il est PROPOSÉ par Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 2 octobre 2017.

ADOPTÉE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

6. CORRESPONDANCE

La directrice générale dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 2 octobre 2017 et résume les communications ayant un intérêt public.

7. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

- Le Ministère des transports du Québec nous a contacté pour nous informer que la largeur du fauchage des fossés sera de 5 mètres l'an prochain. En comparaison, le fauchage était de 2,5 mètres au cours des dernières années ;
- Le plancher chauffant a été vérifié puisqu'il était défectueux. Des réparations mineures ont été effectuées et tout devrait maintenant très bien fonctionner ;
- L'asphalte a été faite sur les pontons du rang St-François-Xavier et celui du rang Ste-Cécile le lundi 13 novembre ;
- Les bornes fontaines ont été inspectées par la compagnie Aqua Data le 24 octobre 2017. Deux d'entre elles étaient défectueuses. Elles ont été réparées la même journée par la compagnie Stelem ;
- Le suivi offert par la compagnie Gestion SMI s'est terminé à la fin du mois de septembre. Grâce à réorganisation du travail et à une meilleure planification, le travail de l'inspecteur municipal a pu être mieux connu et mieux géré. Cela a également permis à la municipalité de connaître ses besoins du point de vue du nombre d'heure nécessaire par semaine pour le travail d'inspecteur municipal. Au final, cette initiative aura permis à la municipalité d'économiser du temps et de l'argent grâce à une meilleure planification des travaux à effectuer tout au long de l'année.

8. RAPPORT DU MAIRE

Le conseil des maires de la MRC de Bécancour se tiendra en journée pour les 3 premiers conseils de l'année. De plus, deux fois au cours de l'année, le conseil se déplacera dans une municipalité du territoire de la MRC. L'une de ces réunions de conseil se tiendra à Sainte-Cécile-de-Lévrard le 12 septembre 2018.

9. RAPPORT DES COMITÉS

a. Bibliothèque

Il y aura une activité avec Sourilire pour les enfants ce mercredi, 15 novembre 2017, à 10h.

b. Comité culturel de la MRC de Bécancour

Rien à cet item

c. Régie de la gestion des déchets

Rien à cet item

d. Régionalisation de l'aréna

Rien à cet item

e. Service de sécurité incendie Régional de la MRC de Bécancour

Pour l'année 2018, le pourcentage de la quote-part de chaque municipalité du service incendie restera la même. Pour la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard, il y a tout de même une augmentation de la quote-part de 1 587\$. Cette augmentation est due à la variation positive de l'évaluation foncière de la municipalité.

10. COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer a été déposée ;

Rés.1669-11-17

Il est **PROPOSÉ** par Sébastien Lemay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser le directeur général à payer les comptes suivants pour un montant total de 12 435,54 \$:

ADOPTÉE

Fournisseur	Description	Montant
Aqua Data	Inspection 11 bornes fontaines	439,78 \$
Buropro Citation	Achat de livres	551,66 \$
Carine Neault	Frais de déplacement et achat antivirus bibliothèque	87,45 \$
Coop Parisville	Quincaillerie, essence	84,84 \$
CRSBP	Reliure livre	25,31 \$
Denis Massé	Frais pour annulation d'activité bibliothèque	201,21 \$
Entrepôt de produits de bureau	Cartouches d'encre	325,38 \$
Excavation Denis Demers inc.	Réparation de bornes fontaines	546,13 \$
Fonds d'information	Avis de mutation	12,00 \$
France Légaré	Frais de déplacement	38,82 \$
Hélène Lambert	Ménage salle, biblio et bureau	480,00 \$
Hydro Québec	Électricité – Bureau, salle, station de pompage et lumière de rue	2 343,84 \$
Josiane Trottier	Décos et bonbons pour activités	34,34 \$
Laboratoire EnvironeX	Analyse d'eau	655,24 \$
Les entreprises Édouard Paquet	Balayage des rues	621,44 \$
MRC de Bécancour	Avis public - dépôt du rôle	75,30 \$
Municipalité Saint-Pierre	Dépenses station de chloration	2 946,99 \$
Papeterie du Sagittaire	Fourniture de bureau, impression Info-Cécilois	628,94 \$
Protection incendie CFS	Entretien annuel extincteur de fumée	76,46 \$
Rabais Campus	Abonnement revues biblio	19,29 \$
Simon Brunelle	Frais de déplacement	24,70 \$
Sogetel	Internet salle Éric-Côté novembre	57,98 \$
Stelem	Restauration 2 bornes fontaines	1 198,73 \$
Vivian White	Cours anglais adulte automne	750,00 \$
Yvon Roy entrepreneur électricien	Télésurveillance IP - salle	209,71 \$
Total		12 435,54 \$

Je certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses.

11. DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

CONSIDÉRANT QUE la liste des dépenses incompressibles a été déposée au conseil ;

Rés.1670-11-17

Il est **PROPOSÉ** par Éric Chastenay et résolu unanimement par les conseillers présents d'autoriser le paiement des dépenses incompressibles totalisant 5 953,70 \$ ainsi que 5 497,53 \$ en salaires.

ADOPTÉE

Fournisseurs	Description	Montant
Bell Canada	Téléphone bureau et biblio	234,62 \$
Bell mobilité	Cellulaire inspecteur municipal	19,50 \$
Centre-du-Québec sans fil	Internet biblio	127,00 \$
Croix Bleue Médavie	Assurances collectives	1 182,86 \$
Hydro Québec	Lumière de rue	145,61 \$
Industrielle alliance	RVER	88,53 \$
Poste Canada	Envoi Info-Cécilois, avis public et 100 timbres	170,15 \$
Société d'aqueduc du haut du 4 ^e rang	Remboursement aqueduc 2017	3 928,00 \$
Sogetel	Internet salle Éric-Côté octobre	57,43 \$
Total		5 953,70 \$

12. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Activités salle Éric-Côté	1 030,00 \$
Assurances collectives à payer	70,28 \$
Droit de mutation	40,00 \$
Entente opérateur en eau potable	77,28 \$
Frais pour chèque NSF	20,00 \$
Intérêts sur arrérages	65,85 \$
Location salle Éric-Côté	1 330,00 \$
Permis	55,00 \$
Taxes municipales 2016-2017	5 513,54 \$
Trop perçu	185,74 \$
Total	8 387,69 \$

13. DÉPENSES À APPROUVER

a. Déneigement entrées et salle Éric-Côté

Rés.1671-11-17

Il est **PROPOSÉ** par Pierre Carignan et **RESOLU** unanimement par les conseillers présents d'accorder le contrat pour le déneigement des entrées, des bornes-fontaines et de la salle multifonctionnelle à M. Bernard Demers de Ste-Cécile-de-Lévrard pour la somme de 3 063,64 \$.

ADOPTÉE

b. Formation des nouveaux élus - FQM

Rés.1672-11-17

Il est **PROPOSÉ** par Sébastien Lemay et **RESOLU** unanimement par les conseillers présents que les nouveaux conseillers assistent à la formation obligatoire pour tous les élus « Le comportement éthique » et que les frais d'inscription soient payés par la municipalité au coût de 390\$ plus taxes.

ADOPTÉE

c. Abonnement au portail d'information municipale – Réseau d'information municipale du Québec

CONSIDÉRANT QUE plusieurs informations utiles à la gestion municipale sont présentes sur le portail d'information Réseau d'information municipale du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE ces portails permettent de faire connaître certains programmes et subventions qui peuvent s'appliquer à notre municipalité ;

Rés.1673-11-17

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par Pierre Carignan et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de défrayer les coûts d'abonnement au Réseau d'information municipale du Québec pour un montant de 135\$ par an.

ADOPTÉE

d. Offre de service – Inspection des bornes d'incendie en conformité avec le Code national de prévention des incendies (CNPI)

Ce point est remis à une séance ultérieure dans le but de permettre d'évaluer la pertinence de regrouper ce service avec toutes les municipalités du SSIRMRCB.

14. DEMANDES

a. Fonds de développement des territoires (FDT)

Remis à une séance ultérieure.

b. Commandite – Ligue de hockey sur table de l'école Marie-Sophie

CONSIDÉRANT QUE la ligne de hockey sur table de l'école Marie-Sophie compte cinquante élèves de tous les niveaux dont certains de la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard ;

CONSIDÉRANT QUE les responsables de cette ligue souhaitent faire vivre une belle expérience aux enfants en leur permettant de participer à deux tournois, soit à Ste-Adèle le 8 décembre et à Longueuil au printemps ;

CONSIDÉRANT QU'ils demandent une commandite afin de défrayer les coûts du transport ;

Rés.1674-11-17

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de donner une commandite de 50,00 \$ à l'école Marie-Sophie pour la ligue de hockey sur table.

ADOPTÉE

c. Commandite – Société d'Histoire et de Généalogie Lévrard-Becquet (SHGLB)

CONSIDÉRANT QUE la Société d'Histoire et de Généalogie Lévrard-Becquet a fait parvenir une demande d'aide financière afin de maintenir les services et activités, de développer de façon plus dynamique leur centre de documentation et permettre d'accroître son développement ;

CONSIDÉRANT QUE la SHGLB collabore présentement à la réalisation d'un projet d'exposition permanente concernant Roch Demers ;

Rés.1675-11-17

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'octroyer une aide financière au montant 100,00 \$.

ADOPTÉE

d. Commandite – Paroisse Saint-Jean-Paul II

CONSIDÉRANT QUE la Paroisse Saint-Jean-Paul II est un regroupement de plusieurs fabriques dont celle de Sainte-Cécile-de-Lévrard ;

CONSIDÉRANT QUE organise un concert de Noël dans le but d'amasser des fonds pour soutenir la pastorale et la Fabrique ;

Rés.1676-11-17

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de donner un montant de 50,00 \$ à la Paroisse Saint-Jean-Paul II.

ADOPTÉE

15. AFFAIRES COURANTES

a. Liste des permis

Aucune demande de permis n'a été faite pour le mois d'octobre 2017.

b. Lettre de remerciements à la conseillère sortante

Rés.1677-11-17

Il est **PROPOSÉ** par Jean-Marie Dionne et **RESOLU** unanimement par les conseillers présents de faire parvenir une lettre de remerciement à Annie Blanchet pour le travail accompli au sein du conseil municipal au cours des dernières années.

ADOPTÉE

c. Nomination du pro-maire

Rés.1678-11-17 Il est **PROPOSÉ** par Sébastien Lemay et **RESOLU** unanimement par les conseillers présents de nommer Jean-Marie Dionne à titre de pro-maire pour une période de 6 mois.

ADOPTÉE

d. Nomination des représentants pour les différents comités

Rés.1679-11-17 Il est **PROPOSÉ** par Éric Chastenay et **RESOLU** unanimement par les conseillers présents de reconduire la nomination de Michel Deshaies à titre de représentant (élu municipal) au sein du réseau Biblio CQLM et de nommer Josiane Trottier à titre de coordonnatrice de la bibliothèque.

Rés.1680-11-17 Il est **PROPOSÉ** par Jean-Marie Dionne et **RESOLU** unanimement par les conseillers présents de nommer Pierre Carignan comme représentant sur le comité de la Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska (RIGIDBNY).

Rés.1681-11-17 Il est **PROPOSÉ** par Sébastien Lemay et **RESOLU** unanimement par les conseillers présents de nommer Jean-Marie Dionne comme représentant sur le comité culturel de la MRC de Bécancour.

Rés.1682-11-17 Il est **PROPOSÉ** par Jean-Marie Dionne et **RESOLU** unanimement par les conseillers présents de nommer Sébastien Lemay comme représentant sur le comité de la régionalisation de l'aréna.

ADOPTÉE

e. Autorisation pour signer les effets bancaires et autres documents

Rés.1683-11-17 Il est **PROPOSÉ** par Sébastien Lemay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser Jean-Marie Dionne, conseiller, à signer les effets bancaires et autres documents de la municipalité.

Les personnes autorisées à signer les effets bancaires sont Simon Brunelle, maire, Amélie Hardy Demers, directrice générale et secrétaire-trésorière, Carine Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim et Jean-Marie Dionne, conseiller.

ADOPTÉE

f. Travaux dans les emprises d'une route du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

ATTENDU QUE des travaux de voirie prévus ou imprévus par la Municipalité, durant l'année 2017, peuvent être réalisés dans l'emprise d'une route sous la responsabilité du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec (MTMDET) et que les autorisations préalables ainsi qu'une garantie d'exécution sont nécessaires ;

Rés.1684-11-17 EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents :

- Que la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard se porte garante de tous les travaux qu'elle effectuera ou qu'un sous-traitant effectuera pour elle durant l'année 2017 ;
- Que la Municipalité s'engage, comme il est prévu à la Loi de la voirie, à demander préalablement l'autorisation pour chaque intervention, et ce, selon la procédure et les délais prescrits ;
- Que la Municipalité nomme Carine Neault, directrice générale par intérim, Amélie Hardy Demers, directrice générale, et Mario Demers, inspecteur municipal, à titre de représentantes autorisées à signer les documents soumis par le MTMDET pour lesdits travaux.

ADOPTÉE

g. Programme de Réhabilitation du réseau routier local- Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local – Réfection du ponton du rang Sainte-Cécile

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard a pris connaissance des modalités d'application du Volet – Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) ;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignée prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales ;

Rés.1685-11-17

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par Pierre Carignan, **APPUYÉ** par Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière et de confirmer son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL.

ADOPTÉE

16. AFFAIRES NOUVELLES

a. Commandite – Chevalier de Colomb

CONSIDÉRANT QUE le conseil 9033 des Chevaliers de Colomb organise une soirée bénéfice le 1 décembre 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE les Chevaliers de Colomb sont un organisme actif au sein de notre municipalité qui offre diverses activités pour les citoyens ;

Rés.1686-11-17

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de donner un montant de 50,00 \$ aux Chevaliers de Colomb pour la tenue de leur activité.

ADOPTÉE

b. Remboursement des taxes d'ordure et d'aqueduc à l'organisme Les Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard Inc.

CONSIDÉRANT QUE, suite à l'intervention du président des Loisirs lors de la dernière séance du conseil municipal, des vérifications ont été effectuées en lien avec le raccordement du service aqueduc et que la municipalité s'est alors rendue compte que l'aqueduc du terrain des Loisirs était branché au réseau de l'école primaire ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain des Loisirs est enclavé et que le comité n'utilise pas le service de collecte d'ordure ;

Rés.1687-11-17

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par Éric Chastenay et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents de faire un crédit aux Loisirs de Sainte-Cécile-de-Lévrard Inc. d'un montant de 1 130,00 \$ pour l'aqueduc et de 450,00 \$ pour les ordures.

ADOPTÉE

c. Annulation des contrats de cellulaire et de téléphonie avec la compagnie Bell Canada

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Cécile-de-Lévrard n'a plus besoin de fournir de téléphone cellulaire à son inspecteur municipal et qu'elle accepte de défrayer un montant de 126,39 \$ en frais d'annulation du service ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une soumission de la part de Sogetel pour le service de téléphonie pour la bibliothèque et le bureau municipal ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre permet de faire une économie plus importante que les frais d'annulation prévu par la compagnie Bell Canada ;

Rés.1688-11-17

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par Jean-Marie Dionne et **RÉSOLU** unanimement par les conseillers présents

- D'annuler le contrat de service avec Bell Mobilité Cellulaire et de payer les frais d'annulation de contrat d'un montant de 126,39 \$;
- D'accepter l'offre de la compagnie Sogetel pour la téléphonie du bureau municipal et de la bibliothèque et d'annuler le contrat de service avec Bell Canada malgré les frais de 50\$ par mois restants au contrat.

ADOPTÉE

17. RÈGLEMENTS

18. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

19. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Rés.1689-11-17

Il est **PROPOSÉ** par Jean-Marie Dionne et résolu unanimement par les conseillers présents de lever la séance à 21h45.

Simon Brunelle, maire

Carine Neault, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim